OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ETALAGES ET TERRASSES

LIBELLE	2023	2024	% 2023/2024
Etalages sur trottoirs			
Etalages de moins de 5 m² d'occupations (porte-carte, machine à glaces, petits étalages...) - forfait	93.00	96.00	3.23
Etalages de plus de 5 m² d'occupation - prix au m²	26.00	27.00	3.85
Objets posés sur le domaine public	80.00	83.00	3.75
Terrasses			
Terrasses ouvertes et semi-ouvertes - droit fixe forfaitaire	40.00	41.00	2.50
Terrasses ouvertes et semi-ouvertes - prix au m²	22.00	23.00	4.55
Terrasses fermées - droit fixe forfaitaire	89.00	92.00	3.37
Terrasses fermées - prix au m² d'occupation	41.00	42.00	2.44

Faute de déclaration en mairie de l'occupation du domaine public, sur constat réalisé par les agents communaux, une pénalité sera appliquée au commerçant. Cette pénalité sera payable en sus du(des) tarif(s) normalement appliqué(s) et sera égale à 20 % du montant total dû.